

## 2000 - 2008

Huit années déjà se sont écoulées depuis que *Justice en bref* a vu le jour... C'est à la Commission générale de novembre 1999, en effet, qu'il a été décidé de créer un bulletin de liaison sur la justice sociale. Bulletin qui devait publier:

- des nouvelles communiquées par les comités provinciaux de justice sociale ;
- de l'information sur des thèmes choisis ;
- des textes qui stimulent et/ou interpellent mais qui suggèrent aussi des façons de faire ou des endroits où trouver plus d'information ;
- des articles qui proposent une réflexion théologique ;
- compte rendu sur les rencontres du réseau.



Le premier *Justice en bref*, publié en octobre 2000, voulait répondre à cette mission. Bientôt huit ans! Publié au moins quatre fois par année, ce bulletin voulait faire le lien, favoriser une prise de conscience toujours plus grande des grands enjeux de la société et proposer des pistes d'actions adaptées aux SSA.

L'objectif est-il atteint ? À vous d'en juger! Vous vous souvenez du coin des lectrices ?... Vous étiez invitées à apporter votre touche personnelle par des commentaires, de l'information, etc. La mise en bulles de vos réactions au sondage auquel plus de 200 sœurs ont répondu, se veut une occasion de vous réapproprier ce droit de parole...

Dans un premier temps, vous avez évalué l'accessibilité du Bulletin....

Accessible à la majorité... **OUI**...

Entre autres, grâce à

- la brièveté des articles
- la simplicité du style
- la présentation attrayante : couleur et photos
- la mise en page

**MAIS...**

on déplore

- la lenteur du va-et-vient de la ou des copies dans la communauté
- le nombre insuffisant de copies dans les communautés nombreuses
- la non-impression de la copie reçue par Internet ou par le site WEB
- la diminution du nombre de lectrices depuis son envoi par Internet



Puis, un clin d'oeil d'encouragement : plus de 75% des répondantes disent le lire régulièrement. Et ce qui est encore mieux : 90 % de ces lectrices soulignent la pertinence de l'information.

1. **Thèmes qui interpellent ;**
2. **Informations qui ouvrent de nouveaux volets à la prière;**
3. **Contenu prophétique à couleur d'espérance :**
  - favorise la solidarité : met en lien avec les personnes qui vivent des situations d'injustice
  - invite à l'engagement avec les plus petits pour faire grandir la vie
  - touche les cœurs

### Suggestion

*Recevoir davantage d'informations de ce qui se vit dans les provinces et les régions éloignées.*

Mais...

pas toujours facile à obtenir !!!



Avons-nous pris conscience de situations d'injustice ?

Plus de 85% des répondantes affirment que **OUI** : elles ont été sensibilisées à des situations inconnues et / ou méconnues....

### **Contenu prophétique à couleur d'espérance parce que le Bulletin**

- fait prendre conscience de situations d'injustice dans notre monde ;
- ramène les deux pieds sur terre ;
- invite à concrétiser la valeur justice sociale dans la vie quotidienne.

15% ne partagent pas cet avis

parce que les situations retenues sont connues depuis des années ; que la TV en parle tous les jours.

## Des actions concrètes

Elles ont écrit :

1. Chaque 22 du mois, je porte mon insigne pour signifier mon engagement pour l'environnement ;
2. Je remercie celle qui ne remplit pas mon bain à pleine capacité ;
3. Je n'hésite pas à défendre compagnes et laïques injustement traité-es et qui sont sans défense ;
4. La nuit, si je me réveille, je dis un «Je vous salue Marie» pour les femmes et les filles prises dans l'industrie du sexe ;
5. Je transmets les informations au Comité de justice sociale de ma paroisse, à ma sœur religieuse, aux candidates en catéchèse pour adultes.

## Des commentaires encourageants. . .

**Un gros merci  
pour toutes les prises de conscience  
que ce journal m'a permis de prendre.  
Comme coanimatrice, j'ai pu, avec les sœurs de ma communauté,  
mettre en pratique des gestes concrets  
et les sensibiliser à tout ce qui se vit sur la planète  
et surtout dans notre communauté.**

Sœur Jocelyne LeBœuf  
Province Esther-Blondin



**Justice en bref  
est très informatif, aidant, instructif et inspirant ;  
il provoque discussion et engagement.  
Il suscite un plus grand intérêt  
pour les préoccupations sociales  
auxquelles fait face notre société aujourd'hui.  
Cela m'a poussé à sensibiliser d'autres milieux  
à la question de la traite des femmes et des enfants  
et aux abus sexuels en général.  
Merci beaucoup !**

Sœur Rose Clarisse Gadoury  
Province Saint Marie





Et si tout cela a été rendu possible c'est grâce à la collaboration de d'autres intervenants et intervenantes. Nous ne voulons nommer personne ici, par crainte d'en oublier... Mais nous nous ne saurions passer sous silence l'apport inestimable des traducteurs/trices, de l'imprimeur, du responsable de l'informatique, des réviseuses de textes, des personnes qui nous ont envoyé des articles, et encore... Que vous soyez parmi nous pour lire ces remerciements ou que vous nous ayez quitté-es pour un monde meilleur, accueillez toute notre reconnaissance !

**Merci !**



Plusieurs thèmes ont été traités au cours de ces huit ans : droit des femmes, non-violence, environnement, eau... et traite des êtres humains. Dans les numéros de juin des trois dernières années, nous avons mis en relief l'engagement des provinces pour la responsabilité sociale des entreprises. Tout un défi à relever, car ce sujet recouvre des problématiques très complexes. Et les SSA font figure de proue dans ce domaine. Il faut en être fières!

Voici le témoignage de Sr. Ana Maria, du Chili, qui vient comme corroborer notre engagement de congrégation en cette matière... Certaines d'entre vous ont sans doute lu cet article paru dans le bulletin de la province Saint Marie; nous tenons quand même à le reproduire ici, car il parle haut et fort de la créativité et de l'adaptation des SSA dans de nouvelles façons de s'engager en justice sociale pour l'avènement d'un monde plus juste et plus humain. Nous laissons donc la plume à sœur Ana Maria.

*Chères sœurs et associé-es,*

*« Je veux partager avec vous l'expérience que j'ai vécue, ces dernières semaines, au Centre de formation pour les religieuses, où je participe comme jeune professe. Dans mon groupe, nous sommes 34 hommes et femmes provenant de dix pays différents.*

*Il y a quelques jours, tous les étudiantes et étudiants du Centre étaient invités à passer à l'Auditorium pour visionner une vidéo. Étaient présents postulant-es, novices, jeunes professes et professeur-es.*

*Sœur Nora Roco, responsable du Juniorat, m'a dit que, grâce à l'intervention de Sœur Irène Riopel à l'Assemblée générale des Supérieur-es Majeur-es, il a été décidé que tout le personnel du Centre de formation*

*s'intéresse aux questions de justice sociale, surtout à celles en lien avec Pascua-Lama, un territoire de la Cordillère des Andes situé entre le Chili et l'Argentine, actuellement convoité pour la richesse de ses minéraux. C'est Barrick Gold, une compagnie canadienne, qui a obtenu le contrat pour exploiter cette région minière.*

*Cependant, plusieurs groupes environnementaux protestent contre cette éventuelle exploitation, craignant que les glaciers soient détruits et l'eau contaminée.*

*S. Riopel s'est adressée à l'assemblée avec une telle véhémence et passion que toutes les personnes présentes ont pris l'engagement ferme de chercher à mieux comprendre la situation et de participer à toutes les activités qui cherchent à empêcher la compagnie de procéder. C'est précisément cette passion qui a amené la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne au Canada (Sœurs de Sainte-Anne du Québec) à dialoguer avec les hauts dirigeants et les gestionnaires de la compagnie Barrick Gold. Des Sœurs ont aussi été interviewées à la radio et ont écrit des articles parus dans les journaux.*

*Grâce à l'initiative de S. Irène Riopel, nous avons pu visionner, durant ces trois jours de session des jeunes professes du Chili, une vidéo qui permettait de constater la gravité des ravages écologiques qu'entraînerait l'exploitation de cette mine.*

*... »*

Sœur Ana Maria

NB : Vous trouverez, en annexe, un intéressant compte rendu de l'évolution de l'engagement des SSA en responsabilité sociale des entreprises, au cours des cinq dernières années.

**Ce fut un plaisir pour nous  
de préparer le Justice en bref.  
Bonnes vacances et ...  
le Bulletin vous reviendra...**

## ANNEXE

**Responsabilité sociale des entreprises et engagement des SSA  
avec la collaboration du Bureau de justice sociale  
et des procureurs générale et provinciales**

On peut dire que c'est depuis ses débuts que la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne fait preuve de responsabilité sociale. Que ce soit par l'implantation d'écoles ou encore par des soins prodigués aux personnes les plus démunies, les faits sont là. Dans le contexte d'aujourd'hui, ce sens de la responsabilité sociale a élargi ses horizons pour s'ouvrir sur un tout nouveau champ d'action: celui de sensibiliser, comme actionnaires d'entreprises, les dirigeants et les autres actionnaires, à la responsabilité sociale qui leur incombe dans l'exploitation de ces entreprises.

Certes, il existe différentes manières d'approcher des entreprises pour les inciter à assumer toujours davantage leur responsabilité sociale. Les différentes corporations de la Congrégation, tant au niveau général que provincial, savent utiliser ces moyens à bon escient. Il suffit de regarder un peu plus en détails comment cet engagement de la Congrégation, étalé sur une période de six ans, a réussi à se développer et à se solidifier.

Une des façons d'exercer sa responsabilité sociale est de savoir gérer ses procurations et ses votes. Mais cette gestion exige beaucoup de temps et de recherche. À l'administration générale, les procurations de toutes les corporations sont votées par le personnel de la procure, ce qui représente beaucoup de travail, car la plupart des entreprises tiennent leurs assemblées annuelles au même moment, i.e. au printemps. Sans compter que, pour éviter tout risque financier, les portefeuilles accumulent des titres de plusieurs entreprises. Mais le coût en vaut bien la chandelle... Si le vote est significatif en %, il peut encourager les entreprises, voire même les stimuler à aller de l'avant dans le développement durable, le respect des droits humains et la bonne gouvernance.

Dans la province **Saint Marie**, il a été décidé de contracter une firme gestionnaire, reconnue pour son engagement social dans la gestion des investissements qui lui sont confiés. Il s'agit de



**BOSTON COMMON**  
ASSET MANAGEMENT, LLC

Les personnes responsables de la gestion financière de la province savent alors que les procurations seront votées à partir de critères respectueux des valeurs SSA. Il est raisonnable de croire que les investissements effectués par la suite tiendront compte de ces mêmes normes.

Les provinces **Esther-Blondin** et **Saint Joseph** laissent à leurs gestionnaires le soin de décider, à moins qu'une demande expresse ne leur soit adressée de voter de telle façon sur telle proposition. Cette demande peut venir de la Congrégation et/ou de différentes associations dont sont membres les provinces : le RRSE (Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité), le KAIROS, Développement et Paix; ou encore provenir de partenaires de ces associations. Quant à la firme Boston Common Asset Management, très impliquée dans ICCR (Interfaith Center for Corporate Responsibility, un groupe œcuménique voué à l'investissement responsable), elle s'en remet aux directives de cette association pour orienter ses votes.

Mais là ne s'arrête pas la responsabilité sociale des SSA. On ne craint pas d'engager le dialogue avec les entreprises pour les féliciter de leur gestion responsable, les questionner, leur suggérer des éléments nouveaux ou encore pour confronter certaines façons de faire. Ces échanges peuvent parfois amener à présenter ou à appuyer des propositions d'actionnaires. Voici le contenu de cet engagement depuis le dernier chapitre général.

**2003**

Les interventions ont été limitées et plus timides...

## 2004

### L'IMPÉRIALE

La **Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne** a présenté une proposition pour obtenir, de l'entreprise, un rapport des recherches effectuées sur les énergies renouvelables. Elle a appuyé le Fonds Élisabeth Bergeron (Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe) pour demander le rapport produit par l'Impériale, suite à son étude sur l'émission des gaz à effet de serre. La Congrégation a aussi appuyé deux propositions présentées par l'APEIQ au sujet de la mise en place d'un processus qui favorise l'application des principes de bonne gouvernance.

### SEARS CANADA

Une représentante du **Fonds Esther Blondin** est intervenue à l'assemblée annuelle de Sears pour seconder une proposition présentée par Real Assets demandant que les postes de directeur général et de président du conseil d'administration ne soient pas occupés par la même personne. La déléguée a également questionné l'entreprise sur la conformité de son code de conduite aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) et sur la vérification indépendante de sa mise en application.

Ces deux interventions ont été très médiatisées à cause de la visibilité accordée aux membres du RRSE, à l'automne 2003, lors de leur prise de position devant d'Hydro-Québec pour remettre en question le projet du Suroît.

## 2005

### L'IMPÉRIALE

Une représentante de la **Congrégation** a participé au dialogue avec des délégués de l'entreprise sur les questions liées aux propositions exprimées l'année précédente. La Congrégation a, une fois de plus, formulé et appuyé des propositions dans la continuité de celles présentées en 2004. Le pourcentage recueilli n'a pas permis de poursuivre ce cheminement, d'autant plus que le bureau de l'entreprise a été transféré de Montréal à Calgary...

### SEARS

Le **Fonds Esther Blondin** a co-signé, avec le Comité syndical national de Bâtirente, une proposition d'actionnaire demandant au Conseil d'administration de Sears Canada de produire et de diffuser, au plus tard en avril 2006, un rapport sur le développement durable, rapport conforme aux lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (1).



### ALCAN

Toutes les **corporations des Sœurs de Sainte-Anne, dont le siège social est au Québec**, ont donné leur procuration au RRSE pour soutenir une intervention à l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alcan. Pourtant reconnu pour son sens de la responsabilité sociale, Alcan était partenaire, en Inde, d'une entreprise locale pour un projet d'extraction de bauxite et de mise en place d'une aluminerie. Le projet, en élaboration depuis plus de 10 ans, suscitait une controverse mondiale. C'est précisément à cause de cette controverse que NorksHydro, partenaire depuis le début, s'est retiré du projet.

Des problèmes ont surgi à plus d'un niveau : déplacement de populations autochtones dont la survie dépend de leur habitat naturel, étude environnementale non concluante, manque de consultation auprès des populations touchées par la réalisation du projet, mise en place de mesures exagérées de sécurité, violence entre les partisans du pour et du contre. Le RRSE, en dialogue depuis plus de 4 ans avec les représentants de cette entreprise, était conscient que la situation était très complexe. Certains groupes réclamaient qu'Alcan quitte la région. Le RRSE, croyant que là n'était pas «LA» solution, est intervenu plutôt dans le sens de promouvoir plus de transparence chez Alcan et chez son partenaire indien. Il a proposé à Alcan de mettre sur pied un comité aviseur indépendant qui démontrerait que la mise en place du projet

1. La Global Reporting Initiative - [www.globalreporting.org](http://www.globalreporting.org) est une institution internationale indépendante réunissant des représentants des milieux des affaires, du travail et de l'environnement dont le mandat est de développer et diffuser des principes standardisés de reddition de comptes en matière de développement durable d'application universelle.

comporte plus d'avantages que d'inconvénients pour la population locale. Cette proposition n'avait pas été acceptée parce que les mises à jour des études précédentes n'étaient pas terminées.

L'intervention à l'assemblée annuelle avait pour but de sensibiliser d'autres actionnaires à la situation et de questionner l'entreprise sur le risque financier lié à la mauvaise réputation qui se répandait autour d'Alcan. Le projet était à tel point controversé que l'entreprise avait dû recourir à des mesures spéciales de sécurité lors de cette assemblée générale...

2006

### ALCAN

Comme l'année précédente, les **corporations de l'Administration générale** se sont départies de leurs procurations pour permettre à différents intervenants de participer à l'assemblée annuelle d'Alcan. Un membre du RRSE y a présenté une proposition d'actionnaire dans le but d'obtenir la mise en place d'un comité indépendant pour confirmer les études précédentes sur les conséquences sociales et environnementales de la construction d'une usine d'exploitation de bauxite en Inde. Cette fois, le vote d'appui a atteint plus de 36 %. Devant un tel résultat, l'entreprise ne pouvait rester insensible. Au cours de l'année, Alcan a donc décidé de se retirer du projet.

36 %

### BOMBARDIER

La **Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne** a co-signé, avec les Franciscains, une proposition d'actionnaire chez Bombardier. Cette proposition demandait « au conseil d'administration de développer et d'adopter une politique sur les droits humains et de produire, - au plus tard en novembre 2006, - un rapport indépendant sur les progrès accomplis à ce propos ». Une rencontre en décembre a permis de faire la mise à jour du travail accompli et de l'échéancier que s'est fixé l'entreprise. Un suivi devra être assuré.

### BANQUE TD

Deux propositions d'actionnaires, déposées par le **Conseil syndical national de retraite Bâtirente** et appuyées par le **Fonds Esther Blondin**, ont fait l'objet d'un dialogue avec l'entreprise. La première proposition a donné lieu à un dialogue fructueux entre Bâtirente et la Banque TD, tant et si bien que l'entreprise s'est engagée à accéder à la demande et à adhérer aux Principes de l'Équateur<sup>1</sup>.

Pour ce qui est de la seconde proposition qui demandait que soient pris en considération des critères de durabilité dans le processus de rémunération des hauts dirigeants, elle a été maintenue. Soumise au vote des actionnaires à l'assemblée annuelle, elle a reçu un appui de 12,8%. Les dirigeants de la Banque se sont engagés à travailler à la mise en place d'un tel processus.

### TRANSCONTINENTAL

Une proposition d'actionnaire, présentée par la **Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne**, demande à Transcontinental de s'engager à augmenter son offre de papier certifié FSC<sup>2</sup> (Forest Stewardship Council). La proposition est retirée à la suite de l'engagement de l'entreprise à rencontrer, dès janvier, des représentantes du RRSE et de l'actionnaire pour discuter de quelle façon il serait possible de répondre à cette demande. La dite rencontre de la compagnie avec les papetières a eu lieu en avril : elle devait donner des résultats probants en regard de la certification de forêts FSC. Déjà, par voie de communiqué, *Transcontinental* a indiqué qu'elle bonifierait prochainement son offre de papier FSC.

1. Principes (10) pour déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux dans le financement des projets. Ces principes, utilisés par la Banque mondiale, sont appliqués de façon volontaire par les entreprises qui y adhèrent.

2. La certification du FSC est reconnue mondialement et s'appuie sur les principes du développement durable, sur différentes conventions internationales et sur les meilleures pratiques du secteur forestier pour garantir que les modes d'exploitation de la forêt, de fabrication et de consommation de papier respectent, entre autres, les communautés locales, les Premières nations ainsi que la forêt boréale.

## 2007

### **CANADIAN NATURAL RESSOURCES LTD**

La *Fondation Rêve d'Esther* a accepté d'appuyer une lettre envoyée à *Canadian Natural Resources Ltd* pour solliciter de l'entreprise un changement de décision en publiant, dans la circulaire de l'assemblée annuelle, les deux propositions présentées par *The Ethical Funds* sur les changements climatiques et le respect des droits humains. *Canadian Natural Resources Ltd* prétextait que le proposeur possédait moins de 5% des actions de l'entreprise. Le nom de la *Fondation Rêve d'Esther* n'a pas été mentionné comme tel, mais il est inclus dans le substantif de «congrégations religieuses catholiques», actionnaires de l'entreprise.

### **ENCANA**

Le RRSE, par l'entremise de Diane Boudreault, a demandé à la province **Saint Joseph** d'appuyer une proposition chez ENCANA, ce à quoi la province a répondu positivement. La proposition demandait que le conseil d'administration adhère à ITIE (1) et contribue à la mise en œuvre de cette politique dans l'ensemble des pays où l'entreprise a des activités ou des intérêts; et ce, à un coût et dans des délais raisonnables. La proposition n'a pas été présentée à l'assemblée annuelle à cause d'une faille dans les procédures. À la satisfaction de tous et de toutes, une conférence téléphonique s'est quand même tenue avec des représentants de l'entreprise, du RRSE et des corporations impliquées dans la présentation de la proposition.

### **BARRICK GOLD**

La **Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne** et le **Fonds Esther Blondin** ont cédé leur procuration à des membres du RRSE pour qu'ils participent à l'assemblée annuelle des actionnaires et questionnent, en leur nom, certaines données du rapport que Barrick Gold avait produit dans le but de calmer les inquiétudes des actionnaires qui, en 2006, avaient présenté et retiré une proposition sur le projet Pascua Lama.

1. ITTE - L'Initiative de transparence des industries extractives vise à accroître la transparence des paiements que des sociétés versent à des gouvernements et à des entités ayant des liens gouvernementaux, ainsi que la transparence des revenus par les gouvernements de ces pays d'accueil.

Les **Sœurs de Sainte-Anne du Québec** ont aussi accepté que les intervenantes parlent en leur nom. Les discussions avec l'entreprise s'étaient poursuivies durant l'année avec des représentantes des deux proposeurs, soit **Les Sœurs de Sainte-Anne du Québec** et le *Conseil syndical national de retraite Bâtirente*.

## 2008

### **TRANSCONTINENTAL** (voir 2007)

Bravo! L'entreprise offre maintenant du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council, norme mondialement reconnue) et en fait la promotion.

### **BARRICK GOLD**

**Les Sœurs de Sainte-Anne du Québec** ont présenté une proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de mettre sur pied un comité d'experts indépendants qui s'assurent que les normes internationalement reconnues dans la mise en place de tels projets soient respectées. Il s'agit toujours de Pascua Lama, lequel fait couler beaucoup d'encre! Des délégués du RRSE présenteront la proposition de *Les Sœurs de Sainte-Anne du Québec*, appuyée par *Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie* et par le *Conseil syndical national de retraite Bâtirente*. La corporation *The Sisters of Saint Ann* (province **Saint Joseph**) a également été sollicitée pour assurer la participation d'un plus grand nombre d'intervenantes et intervenants à l'assemblée annuelle de l'entreprise. Le vote aurait obtenu plus de 7.5%. Il sera donc possible de présenter à nouveau la même proposition en allant chercher d'autres actionnaires pour l'appuyer



La province **N.-D.-du-Perpétuel-Secours** n'a pas de portefeuille d'actions. Ses placements, faits au Canada, constituent un portefeuille obligataire. Certes, tout n'est pas parfait et il reste à relever des défis de taille. Entre autres, celui d'assurer les suivis aux actions déjà posées et de consolider la collaboration des gestionnaires de placements, en précisant avec eux la portée des directives qui leur sont données. Mais la lecture de cette annexe témoigne du merveilleux travail déjà accompli.

... et ça continue...